



Décompte jours de congés

Par Fafakazu

Bonjour,

Dans un secteur au sein de mon entreprise, nous sommes cinq personnes à travailler en équipe de 3/8 avec deux semaines en plus dont une de journées de 35 h semaine et une de journées de 27,5h semaine.

Notre tournante est comme suit: 1 semaine de nuit du lundi au vendredi à 40h, 1 semaine d'après midi du lundi au vendredi à 40h, 1 semaine du matin du lundi au vendredi à 40h, une semaine de trois jours du jeudi au samedi à 27,5 et une semaine de journée du lundi au vendredi à 35h.

Le lundi, mardi et mercredi de la semaine à 27,5 h, nous sommes en repos de cycle pour pouvoir avoir 35 h de moyennes sur 5 semaines.

$(40+40+40+27,5+35) / 5 = 35 \text{ h}$

Nous sommes en jours ouvrables.

Le problème est le suivant: lorsque nous posons des congés sur cette semaine de 27,5 h, c'est à dire le jeudi, vendredi et samedi, notre DRH veut nous compter depuis le début de l'année (elle ne le faisait pas les années de passées !!!) 6 jours de congés alors que pour nous, l'entreprise devrait nous compter 3 jours car notre premier de travail de cette semaine est le jeudi donc logiquement notre premier jour ouvrable sur cette semaine? Nous lui avons présenté ainsi qu'au service comptabilité un article de loi qui va dans notre sens mais le comptable nous soutient le contraire en argumentant qu'il y a une jurisprudence !

Pouvez-vous m'éclairer sur le sujet, merci.

Par janus2

Bonjour,

Vous avez raison, le décompte des congés en jours ouvrables est le suivant : On commence à compter au premier jour ouvré qui aurait du être travaillé et on arrête le dernier jour ouvrable avant la reprise.

Par Fafakazu

Bonjour et merci de votre réponse qui conforte ce que je pensais. Apparemment, d'autres services sont concernés aussi. Si ma direction ne veut pas l'admettre, qui est compétent en la matière pour intervenir? La DIRECCTE? Merci.